

الرقم	الموضوع : <b>Femme et participation économique</b>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
البلد: <b>Algérie</b>	موقع الواب :	المصدر <b>La Tribune</b>	
العدد و [ص]:	التاريخ <b>2011-05-31</b>		

**Colloque international sur l'entreprenariat**  
**La femme, acteur principal du développement économique**

**Synthèse de Bahia Aliouche**

La mobilisation des potentialités de la femme dans le domaine économique «contribuera à la promotion de l'emploi, la réalisation du développement et la création de richesses et de valeur ajoutée», a indiqué, jeudi dernier à Alger, la ministre déléguée chargée de la Famille et de la condition féminine, Mme Nouara Saadia Djaafar. Abondant dans le même sens, le ministre du Travail, de la sécurité sociale et de l'emploi, M. Tayeb Louh a souligné la nécessité de soutenir la femme dans le domaine économique en lui permettant de bénéficier des différents programmes d'investissement et de l'accompagner dans la réalisation de ses projets. Il a, dans ce sens, mis en exergue la place importante qu'occupe le thème de la promotion de la femme dans le domaine économique et dans le monde du travail pour relancer le développement. M. Louh a précisé que près de 4 000 micros entreprises ont été créées par des femmes dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), et de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) permettant ainsi la création de 7 704 nouveaux postes d'emplois. Les femmes chefs d'entreprises ont également tenté d'investir d'autres activités économiques et industrielles qui étaient jusque là l'apanage des hommes dont l'électronique, l'informatique, le commerce et les travaux publics. Pour sa part, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, a estimé que l'implication de la femme dans les domaines de l'économie et du politique était «très importante» pour la réalisation du développement soulignant que le taux de femmes actives n'a pas dépassé 15% en 2010. Il a rappelé également que 15% de femmes avaient créé leurs micros entreprises en 2010 dans le cadre de l'Ansej tandis que le taux de femmes inscrites au registre de commerce s'élevait à 10%. Les bénéficiaires des services de l'Angem sont estimées à 60% grâce au travail des femmes au foyer. M. Benmeradi a indiqué que son secteur oeuvrait actuellement pour aider les femmes à créer leur propre entreprise à travers la promotion de l'investissement et l'exploitation des compétences féminines. L'ambassadeur de Belgique à Alger a, quant à lui, mis en avant l'importance de cette rencontre pour examiner les voies à même de soutenir la femme entrepreneur en Algérie en soulignant l'impératif de renforcer l'investissement à travers la création de micros entreprises et l'amélioration du niveau socioéconomique du pays. Il est revenu sur les relations de partenariat qui lient nos deux pays rappelant la convention signée entre l'Algérie et la Belgique portant sur l'accompagnement par la partie belge de plusieurs projets dans les domaines de l'environnement, l'assainissement et la couverture sanitaire notamment dans le sud du pays. La Belgique a soutenu ces projets à travers une enveloppe financière d'environ 2 millions d'euros dont 50% du montant ont été exploités à ce jour, a ajouté l'intervenant.